

Conditions générales de Polysan s.à.r.l.

Table des matières

I- Définitions	2
II- Préambule.....	3
III- Adhésion aux Conditions générales.....	3
IV- Modification des Conditions Générales.....	4
V- Politique de confidentialité	4
VI- Exclusion de garantie.....	4
VII- Prix	4
VIII- Livraison	5
IX – Installation.....	5
X – Paiement	5
XI – Défaut de paiement	6
XII – Echéances	6
XIII – Recouvrement de créances	6
XIV- Modes de communication entre la Société et le Client.....	7
XV- Droit de rétractation	8
XVI- Remarques et plaintes	9
XVII- Respect de l’environnement	10
XVIII- Prohibition de la sous-location.....	10
XIX- Résiliation du contrat	11
XXII - Propriété intellectuelle.....	11
XXIII – Durée du contrat	12
XXV – Informations obligatoires.....	13

I- Définitions

- Adresse URL : L'adresse par le biais de laquelle le Client peut accéder au site web de la Société. L'adresse URL est la suivante : <https://polysan.dixi.lu/fr/>
- Arbitrage : L'arbitrage est une procédure dans le cadre de laquelle un litige est soumis, par convention entre les parties, à un ou plusieurs arbitres qui rendent une décision contraignante (source : <http://www.cc.lu/services/avis-legislation/centre-darbitrage/>)
- Client : toute personne physique ou moral entrée en relations contractuelles avec la Société (une demande de devis est à considérer comme une « *entrée en relations contractuelles* ») ;
- Consommateur : « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale » (article L.010-1, 2) du *Code de la consommation*).
- Contrat : tout document résultant de l'accord des volontés entre la Société et le Client.
- Cookies : Fichier de format texte déposé sur le disque dur d'un ordinateur (celui du Client) à la demande du serveur hébergeant le site visité.

Le Client remplissant le formulaire afférent à une commande (ayant accepté les cookies et ne les ayant pas supprimés ensuite) pourra re cliquer sur les champs du formulaire et le texte précédemment écrit lui sera proposé.

- Données personnelles : « (...) toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « *personne concernée* ») ; est réputée être une « *personne physique identifiable* » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale (...) » (article 4 du R.G.P.D.).
- Jour ouvrable : les jours de la semaine du lundi au vendredi à l'exception des samedis et dimanche ainsi que des jours fériés au Grand-Duché de Luxembourg.
- Médiation : « On entend par « *médiation* » le processus structuré dans lequel deux ou plusieurs parties à un litige tentent volontairement par elles-mêmes, de parvenir à un accord sur la résolution de leur litige avec l'aide d'un médiateur indépendant, impartial et compétent » (article 1251-2 paragraphe (1) du *Code de procédure civile*)
- Société : la société Polysan S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le matricule B1244370, a son siège social à L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare.
- Support durable : « tout instrument qui permet au consommateur de stocker des informations qui lui sont adressées personnellement. Cet instrument doit permettre au consommateur de s'y reporter facilement à l'avenir pendant le temps nécessaire. Cet instrument doit aussi permettre la reproduction identique des informations stockées ».

- Parties : la Société et le Client.
- Professionnel : « toute personne physique ou morale qui agit dans le cadre de sa propre activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, et toute personne agissant au nom et pour le compte d'un professionnel ».
- Responsable du traitement : Le R.G.P.D. définit le Responsable du traitement comme suit : « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel »
- R.G.P.D. : Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Il est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.
- Site : Le site Internet de la Société www.polysan.dixi.lu

Ce terme comprend à la fois l'adresse URL du Site et l'entièreté des éléments qui le composent : notamment le design, le texte et/ou les renvois vers des sites tiers.

II- Préambule

Les présentes Conditions générales s'appliquent à l'entièreté des relations contractuelles entre la société Polysan S.à.r.l. (ci-après « la Société ») et ses clients.

La société Polysan S.à.r.l. (ci-après « la Société »), société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le matricule B1244370, a son siège social à L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare.

L'objet social de la Société consiste en la fourniture de prestations sanitaires de tout genre et notamment la mise à disposition et l'entretien de cabines de toilettes mobiles et d'autres installations sanitaires individuelles.

Le service est régi par les présentes conditions générales de prestation (ci-après les « conditions générales ») à l'exclusion de tout autre texte sauf exception clairement stipulée.

Les présentes Conditions sont adaptées au droit luxembourgeois et ne portent pas préjudice quant à l'application éventuelle de dispositions impératives.

III- Adhésion aux Conditions générales (à revoir)

Les présentes Conditions générales régissent les relations contractuelles entre la Société et ses Clients. Toute Commande passée par le Client sur le site www.polysan.dixi.lu ou adressée à la Société par téléphone, par e-mail, par fax, par courrier, par kiosque, par magasin ou par tout autre procédé est subordonnée à l'acceptation inconditionnelle et sans réserves des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît que sa Commande et/ou ses achats valent acceptation pleine et entière des présentes Conditions générales et que celles-ci prévalent sur ses propres conditions générales de vente ou d'approvisionnement en cas de conflit, sauf accord contraire exprès, signé entre Parties.

Toute Commande passée par un Client sur le Site web ou adressée à la Société par téléphone, par e-mail, par fax, par courrier, par kiosque, par magasin ou par tout autre procédé implique l'acceptation préalable, inconditionnelle et sans réserve par celui-ci des présentes Conditions générales.

IV- Modification des Conditions Générales

Les présentes Conditions générales peuvent être modifiées à n'importe quel moment, en tout ou en partie, à l'initiative de la Société. L'avenant aux Conditions générales est notamment porté à la connaissance des Clients par publication sur le Site web de la Société. Les modifications des Conditions générales entrent en vigueur à la date qu'elles fixent. Il appartient par conséquent au Client de se référer régulièrement à la dernière version des Conditions Générales disponible en permanence sur le Site Web de la Société.

Toute Commande et/ou achat valent acceptation implicite des éventuelles modifications ultérieures des présentes Conditions Générales de Vente.

En cas refus d'acceptation des modifications, notifié par le Client à la Société, cette dernière se réserve le droit de mettre fin au(x) contrat(s) en cours, après notification au Client.

V- Politique de confidentialité

La politique de confidentialité de la Société est décrite dans son Engagement de confidentialité, lequel est joint aux présentes Conditions générales pour en faire partie intégrante.

VI- Exclusion de garantie

La Société ne saurait être tenue responsable pour les failles présentes sur son Site : les (potentiels) Clients sont informés qu'il existe toujours une possibilité que les informations fournies *via* les formulaires (pour une demande de devis respectivement une commande) soient interceptées par des tiers.

Les services de la Société ne peuvent être prestés que dans la limite des stocks disponibles : toute rupture de stock ne saurait engager la responsabilité de la Société.

La Société ne peut garantir que les courriels qu'elle sera amenée à envoyer à ses clients soient systématiquement exempts de vices informatiques (virus, *trojan*, etc.). Il incombe donc aux Clients de faire preuve de vigilance et de contacter la Société en cas de doute (courriel au titre douteux par exemple).

Il est vivement recommandé de ne pas cliquer sur un lien fourni dans un courriel si ce dernier n'a pas été demandé respectivement soulève des suspicions dans le chef du Client concerné.

La Société se réserve le droit de suspendre l'accès au Site à tout moment pour des raisons de sécurité respectivement de maintenance ou modifier l'adresse URL. Dans la mesure du possible, les Clients seront informés à l'avance d'une telle suspension ; il peut néanmoins arriver qu'un impératif imminent commande la fermeture momentanée du Site, auquel cas les Clients seront informés dans les plus brefs délais. La Société s'engage à tout mettre en œuvre pour écourter l'indisponibilité du Site.

VII- Prix

Les prix figurant sur le Site sont ceux facturés aux clients. Ils s'entendent TTC (sauf énonciation expresse contraire).

La Société se réserve le droit de modifier les prix à tout moment et sans motif justificatif.

Ces modifications n'impacteront pas les contrats d'ores et déjà conclus avec les Clients existants : les prix stipulés dans ces contrats et dus ne subiront aucune modification.

VIII- Livraison

La Société connaît une obligation de délivrer les biens en bon état et dans le délai imparti.

Les biens sont livrés à l'adresse telle qu'indiquée par le Client dans le formulaire à sa disposition sur le Site (cela concerne autant la demande de devis que la commande) (Incoterms 2010 *Delivery Duty Paid (DDP)*).

Il incombe à la Société de supporter tous les frais de transport et les risques jusqu'à la délivrance des biens au Client. Les parties peuvent néanmoins convenir que le Client prendra en charge la récupération des biens par ses propres moyens et à ses frais.

Les livraisons peuvent être faites de plusieurs façons :

- Une livraison unique de plusieurs biens ;
- Plusieurs livraisons successives.

En cas de livraisons successives, la Société se réserve le droit de facturer, pour chaque déplacement, les frais engagés (transport, logistique, personnel, etc.).

Si le Client refuse ou entrave la délivrance des biens, il supportera alors l'entièreté des coûts du transport (tels que la garde, le stockage, l'entretien des biens).

IX – Installation

La Société prendra à sa charge l'installation des produits, sauf le cas où le Client manifeste sa volonté de s'en charger par ses propres moyens.

X – Paiement

Le Client connaît une obligation de paiement.

Afin de garantir le paiement, la Société peut demander au Client de lui verser un acompte dont la somme ne saurait excéder un cinquième (1/5^{ème}) du prix total (le cas échéant, figurant sur le devis).

Le paiement par le Client pourra se faire par le biais de l'ensemble des moyens de paiements communément admis.

Il s'entend par la mise à disposition pleine et entière des fonds requis par la prestation de service à la Société par le Client.

À ce titre, le Client pourra payer par carte ou virement bancaire et espèces.

La facture émise au Client devra mentionner les coordonnées bancaires de la société afin de permettre le paiement par virement bancaire.

Aucun frais de quelque nature qu'il soit ne saurait être mis à la charge du Client du seul fait qu'il opère ledit virement.

Il incombe au Client de vérifier l'exactitude des informations bancaires figurant sur la facture. Toute irrégularité doit être notifiée à la Société endéans les plus brefs délais en envoyant un courrier aussi bien postal qu'électronique à celle-ci.

Il incombe au Client de vérifier l'exactitude des informations bancaires figurant sur le devis ou le bon de commande. Toute irrégularité doit être notifiée à la Société dans les plus brefs délais *via* le papier ou tout autre support durable tel qu'un courriel.

Si le Client reçoit une facture de la part de la Société alors qu'il n'a passé aucune commande ou s'il en a déjà reçu une pour une commande antérieure, il lui appartient de faire état de cette facture à la Société dans les plus brefs délais, sans quoi il sera réputé l'avoir accepté et contractera une obligation de paiement vis-à-vis de la Société.

Si le Client ne paye pas dans un délai de vingt (20) jours ouvrables à compter de celui de la réception du devis la somme demandée en guise d'acompte ou la part du prix restant suite à la délivrance du bien par la Société (ou par ses propres moyens), la Société pourra lui accorder un délai supplémentaire de dix (10) jours, à titre purement discrétionnaire.

Ce délai de dix (10) jours dépassé, la Société se réserve le droit de mettre en demeure le Client concerné et exiger le paiement de la somme en question sous huitaine.

XI – Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement, la Société entend bénéficier de l'article 12 de la loi du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement. (*« Les créances résultant de contrats conclus entre un professionnel et un consommateur sont de plein droit productives d'intérêts au taux légal à partir de l'expiration du troisième mois qui suit la réception des marchandises, l'achèvement des travaux ou la prestation de services »*).

L'intégralité des frais relatifs au recouvrement de la créance due à la Société sera mise à charge du Client. Ces frais ne feront pas courir d'intérêts et devront être remboursés par le Client en même temps que le principal de la dette.

Si la Société doit employer plusieurs moyens afin de recouvrer sa créance (tel que l'envoi de plusieurs recommandés), les frais s'accumulent les uns aux autres et un décompte devra être fourni, par la Société, au Client.

XII – Echéances

Le montant des factures est à honorer endéans les quatorze (14) jours suivant la réception du devis (en ce qui concerne le versement d'un acompte) respectivement dès la réception du bon de commande de la Société par le Client.

XIII – Recouvrement de créances

Les frais relatifs au recouvrement des montants dus à la Société seront à l'unique charge du Client fautif.

Ces frais comprennent, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Le coût des lettres de rappel (5,00 € / par lettre de rappel)
- Le coût des mises en demeure (10,00 € / par courrier recommandé)

- Le coût des recherches administratives au Luxembourg et à l'étranger (adresses, etc) (5,00 € / recherche)
- Le coût d'une requête de demande de renseignements déposée auprès de la Justice de Paix compétente, évalué à 30,00 €
- Le coût d'une requête en matière d'ordonnance de paiement, évalué à 75,00 €
- L'intégralité des coûts exposés par la Société en vue du recouvrement de la créance due (frais d'huissier, frais d'avocat, etc).

XIV- Modes de communication entre la Société et le Client

Toutes correspondances pourront être adressés par voies traditionnelles telles que le courrier postale, la télécopie, ainsi que par tout moyen électronique par l'usage d'une plateforme ayant référence sur la place (exemples : Whatsapp, Facebook, Workshop,LinkedIn, etc.).

Tout courrier postal adressé à la Société par le Client sera adressé à l'adresse suivante :

Polysan s.à.r.l.
37, rue de la Gare
L-7535 Mersch

La Société adressera l'ensemble de ses courriers au Client en recourant à l'adresse inscrite sur le Bon de commande par ce dernier.

En cas de discordance entre l'adresse fournie sur le bon de commande et celle figurant sur le devis, celle sur le devis prévaudra.

Le Client contactera la Société par voie électronique en adressant sa requête à l'adresse suivante : info@polysan.lu

La Société contactera le Client sur l'adresse électronique fournie sur le bon de commande.

En cas de discordance entre l'adresse fournie sur le bon de commande et celle figurant sur le devis, celle sur le bon de commande prévaudra.

Le Client contactera la Société par télécopie en composant le numéro suivant : (+352) 40 57 61.

La Société contactera ne contactera le Client par télécopie que si ce dernier a renseigné disposer d'un télécopieur.

Le numéro utilisé par la Société sera celui fourni par le Client sur son bon de commande.

En cas de discordance entre le numéro fourni sur le bon de commande et celui figurant sur le devis, celui sur le bon de commande prévaudra.

La référence à « *tout moyen électronique par l'usage d'une plateforme ayant référence sur la place* » ne vaut que pour autant que la Société met un tel dispositif en œuvre. Il ne saurait dès lors être reproché à la Société de n'avoir élaboré de moyen électronique de contact (une page Facebook, par exemple).

XV- Droit de rétractation

A) Modalités

Seul un consommateur au sens de l'article L. 010-1, 1) du Code de la consommation bénéficie du droit de rétractation,

Le consommateur a le droit de se rétracter du contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, il doit notifier la société à responsabilité Polysan S.à.r.l. sise à L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare, par téléphone ((+352) 49 20 05 07), par télécopie ((+352) 40 57 61) ou par courriel (info@polysan.lu) de sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit qu'il transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Si le Client souhaite se décharger de son droit de rétractation, il est informé qu'il devra alors supporter les frais raisonnables ayant été engagés jusqu'à la notification de sa décision (en proportion du service presté par la Société).

L'article L.222-7 § 3 du *Code de la consommation* exige que la demande du Client de se décharger de ce droit soit faite sur un support durable (courrier, mail, télécopie, etc.).

B) Effets

En cas de rétractation, de la part du Client, du contrat, la Société lui remboursera tous les paiements reçus de lui, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de sa décision de rétractation du présent contrat.

La Société procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le consommateur aura utilisé pour la transaction initiale, sauf s'il convient expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

La Société récupérera le bien.

Le consommateur devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

La responsabilité du consommateur n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

Si le consommateur a demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, il devra payer à la Société un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni

jusqu'au moment où il a informé la Société de sa rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

C) Modèle de rétractation imposé

Il résulte de l'article R.222-2 du *Code de la consommation* que le formulaire dont le consommateur doit avoir connaissance dans l'hypothèse où il souhaite exercer son droit de rétractation est le suivant :

– A l'attention de la société à responsabilité limitée Polysan s.à.r.l., sise à L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare, pouvant être contactée par téléphone ((+352) 49 20 05 07), par télécopie ((+352) 40 57 61) ou par courriel (info@polysan.lu)

– Je/Nous la (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant prestation de service (*) ci-dessous

– Commandé le (*)/reçu le (*)

– Nom du (des) consommateur(s)

– Adresse du (des) consommateur(s)

– Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

– Date

XVI- Remarques et plaintes

Si le Client souhaite adresser une idée, une suggestion, une remarque, qu'elle soit positive ou négative, il est invité à s'adresser à Monsieur Michael SCHAUER, responsable, à l'adresse mail fournie en XI.

Le Client se voit proposer de faire figurer dans l'objet de son courriel de la nature de son courriel :

- S'il s'agit d'une idée respectivement d'une suggestion : faire figurer la mention [Suggestion] en début de l'objet ;
- S'il s'agit d'une plainte : faire figurer la mention [Plainte] en début de l'objet.

Les plaintes devront être accompagnées de l'ensemble des éléments justificatifs :

- Photographies ;
- Témoignages ;
- Expertises.

Cette liste n'est pas exhaustive : tout élément justificatif de quelque sorte qu'il soit (pour autant que figurant sur un support durable et ne relevant pas de la fantaisie ou du faux) peut être produit par le Client afin d'appuyer son propos.

La Société se réserve le droit discrétionnaire de ne pas donner suite aux suggestions et idées qui n'emportent pas sa conviction ou qui sont dénuées de tout sérieux.

La Société peut ne pas donner suite à une plainte reçue par courriel dans la mesure où celle-ci est infondée respectivement ne présente aucun caractère sérieux.

Le Client dispose de la possibilité de faire parvenir sa plainte par courrier à l'adresse de la Société.

XVII- Respect de l'environnement

La Société s'engage à opérer un enlèvement de la biomasse respectueux de l'environnement.

Les frais éventuels engagés par cette opération seront à la charge du Client. Ces frais peuvent notamment consister en :

- Les droits de déversement des eaux usées dans les stations d'épuration (ainsi que toute majoration susceptible d'être appliquée) ;
- Le recours à des tiers en vue d'assurer un traitement respectueux de l'environnement.

La Société s'engage à opérer un enlèvement de la biomasse respectueux de l'environnement.

Les frais éventuels engagés par cette opération seront à la charge du Client.

Ces frais peuvent notamment consister en :

- Les droits de déversement des eaux usées dans les stations d'épuration (ainsi que toute majoration susceptible d'être appliquée) ;
- Le recours à des tiers en vue d'assurer un traitement respectueux de l'environnement.

La Société ne saurait installer de toilettes mobiles dans un lieu ou de telle sorte que cette prestation représenterait un danger pour l'environnement.

Il incombe à la Société de s'informer de la possibilité d'effectuer sa prestation dans les limites du respect de l'environnement.

En cas d'insistance de la part du Client visant à ce que l'installation des toilettes soit effectuée à un endroit ou d'une façon susceptible de porter atteinte à l'environnement, la Société ne saurait être tenue pour responsable de la non-exécution de la volonté du Client : la Société effectuera sa prestation dans le respect de l'environnement.

XVIII- Prohibition de la sous-location

La Société met en location des toilettes publiques à ses seuls Clients.

Toute sous-location de la part d'un Client et d'un tiers est formellement interdite.

La violation de cette clause entraînera, de plein droit, la résiliation anticipée et immédiate du contrat concernée.

Il est toutefois autorisé le partage des toilettes sur chantier ainsi avec ses cotraitants et ses sous-traitants.

XIX- Résiliation du contrat

Tout manquement aux présentes conditions générales entraînera la résiliation anticipée et immédiate des contrats passés avec le Client fautif.

Le(s) contrat(s) sera(ont) par ailleurs résilié(s) en cas de faillite ou de liquidation du Client.

XX - Nullité d'une clause

Si une clause accessoire est déclarée nulle et non avenue par une juridiction, l'entièreté des présentes Conditions générales trouvera toujours à s'appliquer. Seule l'obligation visée par cette clause ne sera plus.

La nullité de la clause ne saurait entacher la commune intention des parties de s'y conformer : il incombe partant à la Société et au Client de perpétuer leurs engagements conformément à leur intention commune.

XXI - Limitation de responsabilité

La Société ne saurait être tenue responsable de ne pas avoir mené sa prestation à bien en cas de force majeure.

Pour qu'un cas de force majeure soit considéré comme tel, il doit remplir trois caractéristiques :

- Être irrésistible ;
- Être extérieur à la personne du Client ;
- Être imprévisible.

La Société s'engage quant aux moyens mis en œuvre, selon les diligences de la profession : elle ne saurait être tenue pour responsable de fautes imputables au client malgré l'accomplissement de l'ensemble de ses devoirs.

XXII - Propriété intellectuelle

Le droit d'auteur et les droits voisins s'appliquent aux œuvres littéraires, musicales ou artistiques originales. Il couvre ainsi les logiciels, les dessins, cartes, graphiques, plans, photographies et films, les ouvrages architecturaux, les sculptures, les enregistrements sonores, les émissions de radio et de télévision, etc. (définition fournie par l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourgeois : <https://ipil.lu/fr/propriete-litteraire-et-artistique/>)

Le site <https://polysan.dixi.lu/fr/>, tous ses éléments (y compris notamment la mise en page voire le code source) ainsi que les informations et Services sont protégés par les lois sur la propriété intellectuelle et sur les droits d'auteur.

L'ensemble des éléments du Site de la Société ainsi que, par exemple, la marque, les produits, les dessins restent la propriété exclusive de TOI TOI & DIXI S.A. La fourniture d'une prestation de services par la Société au profit d'un Client ne saurait entraîner dans son chef la cession d'un ou plusieurs droits relevant de la propriété intellectuelle.

Seule une autorisation individuelle et expresse de la Société permettra, au(x) Client(s) qui en bénéficie(nt), d'user, selon les termes fixés dans des conditions particulières à déterminer avec le(s) Client(s), de faire usage d'un ou plusieurs éléments relevant de la propriété de la Société.

L'utilisation, par un tiers, d'un élément relevant de la propriété intellectuelle de la Société respectivement TOI TOI & DIXI S.A., sera susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires à l'initiative de la Société, respectivement TOI TOI & DIXI S.A.

Le Client ainsi que l'ensemble des tiers consultant le Site de la Société s'engagent à ne soustraire, copier, s'inspirer, dénigrer en aucun cas les éléments composant le Site. Le code source de la page étant accessible, il fait lui aussi partie intégrante du Site, partant, l'ensemble des tiers s'engage à n'en faire aucune copie partielle ou intégrale, sauf accord exprès de la Société sur demande du Client.

Un ou plusieurs élément(s) du Site peuvent être utilisés par des tiers si ceux-ci en font la demande préalable à la Société. Cette demande peut être adressée aussi bien par la voie postale qu'électronique aux coordonnées fournies à l'article XXV des présentes Conditions générales.

La Société se réserve le droit d'engager des poursuites à l'encontre des tiers ayant subtilisé un ou plusieurs éléments de son Site. Si un membre de la Société (employé, cadre, gérant, etc.) découvre qu'un tel élément a été utilisé à l'insu de la société et incorporé à un autre site Internet, la Société considèrera dès lors que le propriétaire du Site a sciemment soustrait le(s) élément(s) litigieux à la Société et pourra être amenée à engager des poursuites judiciaires à son encontre.

XXIII – Durée du contrat

Le Contrat stipule la durée convenue entre les parties, elle ne saurait être déterminée dans les présentes Conditions.

Cette durée ne saurait être définie dans les présentes Conditions dans la mesure où chaque Contrat diffère d'un autre, eu égard aux spécificités des demandes de chaque Chantier respectivement des délais de livraison, d'installation, d'évacuation, etc.

XXIV- Litiges

Afin d'encourager une résolution amiable des éventuels conflits à venir, la Société invite ses Clients à entamer, dans un premier temps, une médiation qui, si elle s'avère infructueuse, conduira à un arbitrage.

Seule un échec de l'arbitrage conduira à l'ouverture d'une action judiciaire par la Société respectivement le Client.

Dans cette hypothèse, le(s) litige(s) sera(ont) porté(s) devant les juridictions du Grand-duché de Luxembourg, spécifiquement devant celles de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg, sauf la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

L'annulation d'une clause, quelle qu'elle soit, ne saurait entraîner un droit à indemnisation dans le chef des parties ou de l'une d'entre elles.

Ces juridictions seront seules compétentes pour connaître de l'interprétation des présentes Conditions générales ainsi que de l'ensemble des contrats conclus par la Société.

Il résulte que les présentes Conditions sont régies par le droit luxembourgeois.

La langue originelle et contractuelle des présentes Conditions est le français. Seule cette langue est à même de faire foi en cas de discordance avec une traduction.

XXV – Informations obligatoires

Le présent site Web est géré et contrôlé par : Polysan s.à.r.l.

37, rue de la Gare

L-7535 Mersch

Tel. (+ 352) 492 00

Fax : (+352) 405 761

e-mail : info@polysan.lu

Matricule:

TVA: LU21624463

R.C.L. : B1244370

Autorisation d'établissement : 115016/0

Polysan s.à.r.l. au capital de

2007 - 2018, Copyright © Polysan S.à.r.l. All rights reserved.